

Maîtriser un enjeu stratégique : les modalités de recrutement et de rémunération des agents des collectivités territoriales

Pourquoi cette formation?

Les dépenses de personnels sont l'un des principaux postes de dépense au sein d'une collectivité locale ; et la gestion du personnel symbolise souvent les pratiques de gestion d'une majorité municipale. La gestion des ressources humaines dans une collectivité est donc un sujet crucial, à forte connotation politique. Elu-es de la majorité comme de l'opposition doivent donc disposer de clefs pour comprendre la manière dont est gérée la fonction publique territoriale. Cette formation à distance d'une demi-journée rappellera le cadre juridique, et les impacts des décisions en ressources humaines sur les grands équilibres financiers d'une collectivité.

Objectifs opérationnels

- Apprendre à lire et à interpréter les données financières liées aux ressources humaines dans une collectivité.
- Connaître les marges de manœuvre des élu-es dans la fixation de la rémunération des agents.
- Savoir comment trouver et obtenir les informations sur les ressources humaines, et les exploiter.

Contenu

Appréhender les modalités de recrutement au sein de la fonction publique

Rappels généraux

Le recours aux contractuels est-il encadré?

Combien de collaborateurs de cabinet peut-on recruter?

Analyser la rémunération aux résultats

Les derniers outils mis en place par les gouvernements successifs

Les risques d'un tel mode de rémunération, notamment sur les métiers sous tension: l'exemple des policiers municipaux.





Programme de formation

01 octobre 2022
de 09h30 à 12h30

Formation à distance

Savoir trouver et exploiter l'information RH

Les informations communicables en matière de fonction publique territoriale.
Mettre en perspective ces informations par rapport aux équilibres financiers de la collectivité locale.

Intervenant-es

Clément Bousquet - consultant et formateur en finances locales - CBG Territoires
Anne-Laure Vojique - avocate au barreau de Paris

-
-



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil
Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80
Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z
cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE